

Corrida : 73 % des Français sont contre

L'Alliance Anticorrída organise une marche pacifique le 13 septembre.

EN 1993, Francis Cabrel remportait un grand succès avec une chanson dénonçant la corrida dans son album « Samedi soir sur la terre ». « Est-ce que ce monde est sérieux ? », se demandait-il, évoquant les « danseuses ridicules ». « Je les entends rire comme je râle », disait le malheureux taureau. « Je les vois danser comme je succombe. Je ne pensais pas qu'on puisse autant s'amuser autour d'une tombe. »

Quinze ans après, cette chanson reste d'actualité même si un public de plus en plus large considère la corrida comme un spectacle « barbare ». D'autres artistes sont engagés contre la corrida. En 1986, Renaud dans son album « Mistral gagnant » signait une chanson au vitriol sur son « dégoût des hommes et de leur morale guerrière », « Miss Maggie ». « Femme je t'aime parce que, lorsque le sport devient la guerre, y'a pas de gonzesse ou si peu dans les hordes de supporters », disait-il, précisant « qu'un génocide c'est masculin, comme un SS, un torero »...

Renaud fait partie du co-



Aux pieds du torero, le taureau accueille la mort avec soulagement. (Crédit photo : Agaden)

mité d'honneur de l'Alliance Anticorrída, aux côtés du dessinateur Cabu, de l'astrophysicien Hubert Reeves, du généticien Albert Jacquard, de Nicolas Hulot, des écrivains François Cavanna, Bernard Clavel et François Nourissier, des artistes Yves Duteil et Eric Serra, du neuropsychiatre Didier Duché et de bien d'autres encore...

Dès 6 ans

Claire Starozinski, la présidente de l'Alliance Anticorrída, rappelle que « la corrida est un rite importé d'Espagne il y a 150 ans (donc nullement une tradition française) » et

que « 73 % des Français la réprouvent ». Elle décrit un spectacle qui fait froid dans le dos : « Le picador enfonce une lance et fouille la plaie, afin de cisailier le ligament de la nuque et contraindre le taureau à baisser la tête. Il ouvre ensuite la blessure en y plantant six harpons : les banderilles. L'animal est enfin mis à mort, au mieux d'un seul coup d'épée mais c'est rarissime. »

Certaines écoles de tauromachie enseignent aux enfants dès 6 ans « l'art » de mettre à mort, avec les subventions des pouvoirs publics. « La loi est telle que dans une zone de tradition lo-

cale ininterrompue, n'importe qui peut tuer un veau dans des conditions effroyables, dénonce Claire Starozinski. Des enfants s'y font la main. Pourtant, le code du travail interdit formellement aux mineurs de moins de 16 ans d'être produits dans une entreprise de spectacles. » L'Alliance Anticorrída s'est appuyée sur cet article et sur l'article 223-1 du code pénal (mise en danger d'autrui) pour faire annuler deux spectacles tauromachiques à Fontvieille et Arles, où devaient participer des mineurs de 10 à 15 ans (dont Michelito Lagravère, jeune franco-mexicain de 10 ans qui a tué son premier taureau à... 6 ans, et 56 à ce jour !).

L'Alliance Anticorrída organise, le 13 septembre à Nîmes, une marche de sensibilisation à laquelle participeront des élus et des dizaines d'associations françaises et étrangères. Ainsi que le chantait Francis Cabrel : « Sentir le sable sous ma tête, c'est fou comme ça peut faire du bien. J'ai prié pour que tout s'arrête, Andalousie, je me souviens. »

Nathalie HADRBOLEC

Alliance Anticorrída, BP 77023, 30910 Nîmes cedex 2. Tél. : 04.66.64.22.97. Par email : allianceanticorrída@orange.fr Sur Internet : www.allianceanticorrída.fr